Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 398

Artikel: Syndicalisme : que deviennet les "chrétiens"?
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018580

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SYNDICALISME

Que deviennent les «chrétiens»?

Les syndicats chrétiens avaient évolué, on le savait, depuis l'époque où, prenant au mot les encycliques papales, s'inspirant de l'exemple de Mussolini et de Salazar, ils ambitionnaient de réunir patrons et ouvriers dans des corporations d'un style très moyenâgeux.
La réalité est plus riche que tous les schémas; et la capacité d'adaptation des « chrétiens » à un travail syndical mieux adapté aux conditions de vie faites aujourd'hui aux travailleurs s'est révélée, ces dernières années, si impressionnante qu'elle en a surpris plus d'un, tant du côté patronal que du côté du monde du travail. Les moins étonnés ne furent pas les milieux dirigeants de l'économie qui, l'an dernier, après l'« affaire » Matisa, disaient tout haut leur indignation. Dans « 24 Heures » — mais ce son de cloche fut répercuté dans la Suisse entière — le porte-parole du patronat vaudois n'y allait pas par quatre chemins : « ... Les organisations affiliées à la Fédération des syndicats chrétiens ... apparaissent publiquement depuis une année comme l'un des groupuscules (sic) *gauchistes les plus actifs » (11.5.1976).*
Depuis lors, les esprits se sont un peu apaisés (même si le représentant des syndicats chrétiens s'est vu remettre vertement à sa place par la FTMH lors de la grève chez Dubied) : le procès n'a pas repris avec une vigueur proche de celle de l'épisode caractéristique de la banlieue lausannoise; peut-être s'accommode-t-on du rôle que les syndicats chrétiens se mettent à jouer (voir la grève des taxis lausannois) sur l'échiquier complexe de la « paix du travail ».

L'évolution de cette organisation de travailleurs n'en demeure pas moins rapide. Comment l'expliquer ?

Si le mouvement des syndicats chrétiens s'ouvre aujourd'hui à des « incroyants », s'il s'étend à d'autres confessions, il n'en demeure pas moins, pour l'essentiel, le fait de catholiques, de pratique ou de formation. Rien de plus normal, donc, qu'il subisse le contre-coup des mutations qui secouent son Eglise d'origine !
L'essentiel tient dans ce nouveau regard que l'Eglise catholique jette sur les conflits et les injustices sociales — le temps est révolu où l'on croyait pouvoir les régler avec la seule bonne volonté; joue également un rôle non négligeable, la fin (ou les signes de la fin) d'un certain monolithisme, et en particulier un monolithisme dans le domaine politique. Le processus devait encore s'accélérer, par le biais d'une évolution propre au syndicalisme chrétien international. Expliquons-nous !

Sur la toile de fond de la colonisation, de nombreuses sections s'étaient créées dans le tiers monde, grâce à l'activité desquelles on espérait, semble-t-il, faire barrage au marxisme, ou plus prosaïquement aux syndicats laïcs. Les exigences propres au développement de ces « cellules » obligea tout d'abord la confédération mondiale à se déchristianiser : elle devint la Confédération mondiale des travailleurs croyants (ce dernier terme disparut par la suite). Puis la décolonisation provoqua la radicalisation de l'attitude de ces groupes, et ce fut un élément essentiel de l'orientation actuelle de la centrale, dont les statuts parlent de « libération complète des travailleurs » et de « transformation fondamentale de la société ».
En Europe, si l'on connaît la transformation de la CFTC française (Confédération française des travailleurs chrétiens) en CFDT (Confédération française des travailleurs), on ignore en général l'action de la centrale chrétienne belge qui, aussi importante que la centrale proche du Parti socialiste, mène. de concert avec cette dernière, un combat unitaire la plupart du temps.

En Suisse, une mue timide

En Suisse, cette mue est apparue plus tard et s'est révélée bien timidement, au moins dans les premiers temps. Pour le monde catholique et démocrate-chrétien, le modèle dominant est resté, sans aucun doute possible, le modèle ouest-allemand; or l'Allemagne ne connaît pas de syndicat chrétien important qui aurait contribué à répercuter, avec tout ce que cela suppose, l'évolution générale que nous venons de situer dans les grandes lignes. Voilà qui a, à n'en pas douter, freiné une transformation des syndicats chrétiens; à cela s'ajoute que l'unité sociale des catholiques s'exprime déjà de façon privilégiée par l'existence du Parti démocrate-chrétien qui polarise les forces et les intérêts. L'évolution de la grande formation politique plus ou moins proche de l'Eglise, de la droite vers le centre-droit, ne s'est pas révélée jusqu'ici suffisante pour lui permettre d'accueillir sans trop de soubresauts des syndicalistes fidèles à la ligne de la Confédération mondiale du travail. Entre parti et syndicat chrétien, les liens n'en demeurent pas moins importants et les responsabilités syndicales peuvent être un tremplin efficace vers des postes « politiques » : l'actuel conseiller national vaudois Mugny est un ancien permanent syndical, l'actuel président de la CSC est député au Grand Conseil bernois, le vice-président occupe un siège parallèle au Grand Conseil tessinois.
Aujourd'hui, c'est manifeste, un courant se développe, qui remet en question l'intégration des syndiqués au mouvement démocrate-chrétien et l'adhésion « automatique » à la stratégie ambiguë de ce dernier qui tente de concilier l'action d'un Arthur Fürer et celle d'un ouvrier de Nestlé. L'es-

sentiel des représentants de cette nouvelle tendance se retrouve dans les rangs de la FCOM (voir l'entrefilet ci-dessous), et, en Suisse romande, plus particulièrement à la CRT.
Entre majorité et minorité, les tensions, jusqu'à l'an passé, furent vives. On polémiquait à longueur de pages dans un même journal. Par « Neue Zürcher Zeitung » interposée, on posait la question : « Syndicat chrétien ou syndicats marxiste ».

POINTS DE REPÈRE

La Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse (CSC) comptait en 1975 106 061 adhérents, dont 34 543 regroupés au sein de la Fédération de la construction (FCTC) et 30 383 au sein de celle de la métallurgie (FCOM).
La proportion de un à cinq rend en général compte des rapports numériques avec les fédérations parallèles de l'Union syndicale suisse (USS).
L'implantation de la CSC est particulièrement forte dans les cantons de tradition catholique, Fribourg, Valais, Uri, Lucerne, où elle est majoritaire.
A Genève, par exemple, elle compte 7000 membres, contre 35 000 à l'Union des syndicats (USS).
La Confédération romande du travail (CRT) regroupe les syndicats chrétiens des employés des secteurs privés et publics, ainsi que ceux des secteurs des transports et de l'alimentation.

Le caractère abrupt de l'interrogation montre bien que le débat était loin d'être dépassionné et que l'on était souvent proche de l'anathème...
Aujourd'hui, le conflit a perdu de son intensité, les partisans d'une orientation nouvelle et plus combative ayant mis une sourdine aux déclarations claironnantes et parfois provocantes pour mettre l'accent sur une pratique syndicale vraiment nouvelle. Ici, comme ailleurs dans le mouvement syndical, la récession a certainement joué un rôle moteur dans la modification de certaines attitudes.
Les éléments essentiels de cette action « new look » peuvent être ramenés à trois composantes : démocratie syndicale — la priorité doit être donnée à l'action des travailleurs dans les usines ou les bureaux — importance des revendications qualitatives, importance de l'information et de la réflexion économique (voir DP 394, note de lecture sur le document publié par la Confédération romande du travail sur la monnaie).
Lors de la grève de Matisa, lors de celle des taxis lausannois, ou encore lors de celle de Lucifer-Genève, trois conflits où l'action des syndicats chrétiens a été importante, ce sont les travailleurs de la base qui, spontanément, décidèrent de refuser les décisions de la direction. Dans deux cas, les analyses économiques qu'ils obtinrent de la centrale « chrétienne », analyses qui couvraient les centres du pouvoir économique situés à l'étranger, leur furent d'un appui non négligeable. Les revendications qui secouèrent pendant plusieurs semaines l'hôpital cantonal de Genève participèrent des mêmes priorités : quarante heures et trois cents francs d'augmentation pour tous, des aides soignantes aux médecins.
Ce type de préoccupations, cette pratique syndicale qui caractérise les sections minoritaires, ne sont pas sans influencer l'orientation de la CSC tout entière : c'est elle qui, on s'en souvient, proposa à l'Union syndicale suisse l'initiative sur la participation.
Cette orientation n'est pas due aux seules préoccupations théoriques ou à l'origine des militants. Minoritaires face à l'Union syndicale, les syndicats chrétiens doivent présenter et appuyer des solutions originales aux questions posées par le fonctionnement de notre organisation sociale s'ils veulent justifier leur existence aux yeux des travailleurs.
Par ailleurs, certaines caractéristiques de l'organisation syndicale à l'échelle nationale favorisent le développement des initiatives des syndicats chrétiens. Le poids de l'Union syndicale se traduit en un certain nombre de contraintes qui l'amènent à négliger ce qui n'est pas immédiatement indispensable. Les nécessités de la gestion quotidienne, les négociations avec le patronat, la participation au pouvoir économique et politique vont difficilement de pair avec la réflexion à moyen terme, les remises en question, l'autonomie des travailleurs face aux « appareils ».
Les négociations sur l'indexation des salaires dans l'horlogerie illustrent on ne peut mieux la situation que nous venons de décrire. Alors que la FCOM, minoritaire, pouvait, sans trop de risques, refuser de signer un accord dont elle estimait les bases injustes, la FTMH, partenaire déterminant, ne pouvait repousser un compromis insatisfaisant sans remettre en cause le principe même de l'indexation.
Cette répartition des tâches entre majoritaires et minoritaires a pour l'instant ses limites propres : hors de la Suisse romande et de la FCOM, les syndicats chrétiens entretiennent avec le Parti démocrate-chrétien des liens qui sont autant de freins puissants à une défense décidée des intérêts des travailleurs (l'étiquette chrétienne et ses connotations historiques sont un obstacle au rayonnement et même au recrutement).

Un rôle d'aiguillon

A l'opposé, on a reproché aux sections de pointe de la CSC des déclarations parfois provocatrices et le poids des militants gauchistes, deux « travers » propres aux organisations minoritaires. Le premier de ces « reproches » semble avoir été entendu; quant aux gauchistes, ils sont peut-être moins nombreux là qu'à l'Union syndicale, où se retrouvent les membres de groupes comme la Ligue marxiste révolutionnaire ou le Centre de liaison politique (les syndicats chrétiens attirent, eux, les « inorganisés » sensibles aux idées développées depuis mai 1968).
Ne nous leurrons pas : les syndicats chrétiens ne sont pas la CFDT française. Il n'empêche que pour l'instant le rôle d'aiguillon que se proposent de jouer certaines sections de la CSC est profitable à l'ensemble des travailleurs suisses.